



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

1- Collecte des ordures

Modification à la collecte des ordures ménagères

À compter du 10 octobre 2007 la collecte des ordures aura lieu aux 2 semaines.

2- Collecte des feuilles

L'automne est arrivé. Bientôt, vous aurez à ramasser vos feuilles mortes. Veuillez prendre note que **les feuilles mortes ne sont plus acceptées dans la collecte d'ordures ménagères**. Nous vous offrons la possibilité de venir porter vos sacs de feuilles mortes dans la cour arrière de la Municipalité.

3- Soccer

Une autre saison de soccer vient de se terminer. Les responsables du club de soccer, Josée Dupré et Stéphane Désilets, tiennent à remercier tous les entraîneurs qui ont fait de la saison du Club de Soccer 2007 un grand succès.

Nous tenons donc à remercier particulièrement nos entraîneurs :

Patricia Pagé et ses assistants, entraîneurs des Invincibles.

Annie Laporte et Serge Fournier, entraîneurs des Tritons.

Marc-Olivier Laporte et Josée Tremblay, entraîneurs des Avalanches.

Alexandre Désilets, Line Durand et Martine Poupart, entraîneurs des Rebelles.

Encore une fois merci pour votre énergie, votre patience ainsi que votre temps....

Merci aussi à nos commanditaires :

Garage Ford Réjean Laporte
Entreprise Laporte de Ste-Élisabeth
Amaro Saint-Cuthbert
Hyundai de St-Thomas

Un bravo à tous les joueurs pour leur belle saison.

Un bravo spécial à nos étoiles 2007
Équipe des Tritons : Zachary Fournier
Équipe des Avalanches : Cindy Pagé
Équipe des Rebelles : Marc-Antoine Lasalle

Un gros bravo à :

Thomas Cheniti, meilleur compteur du club avec 27 buts.

Arnaud Demers, meilleur gardien de but du club

Et un super gros BRAVO à nos champions 2007

Premier au classement de leur division, champion des séries, gagnant de la coupe du président : l'Équipe des Rebelles, entraînée par Alexandre Désilets, Line Durand et Martine Poupart avec 15 victoires, 3 défaites et 1 partie nulle.

Hugues Asselin, Raphaël Bibeau, Thomas Cheniti, Jean-Christophe Désy, Anthony Tessier, Alexandre Grenier, Julien Chaput, Yuri Guertin, Simon Dumas, Kevin Houle, Marc-Antoine Lasalle, Tommy Laforest, Arnaud Demers, Vincent Coutu



Félicitations les Champions...

Merci à tous et à la saison prochaine

Josée et Stéphane 450-398-0948

4- Les Marchés de Noël

Participez à une première mondiale francophone à l'extérieur de l'Europe.

Les marchés de Noël du monde entier ont tout pour faire rêver les plus passionnés. Cette année, du 23 novembre au 23 décembre, c'est dans notre belle région, au centre-ville de Joliette, que ça se passe. Les



Municipalité de Saint-Cuthbert

Bulletin d'information Municipale

Marchés de Noël Joliette-Lanaudière vous invitent à leur toute première édition; une première mondiale francophone à l'extérieur de l'Europe.

Il y aura de tout, pour tous les âges et tous les goûts; des concerts, une exposition unique au Musée des Beaux-Arts de Joliette, des activités pour petits et grands, des kiosques d'artisans, de l'animation dans les rues, un souper gastronomique, du bon vin chaud et de la déco digne des plus grands professionnels. Un concours de décoration de fenêtres et balcons avec jury est d'ailleurs ouvert aux commerçants et résidents du secteur.

Des calèches seront disponibles pour de belles promenades dans les rues du centre-ville ou encore pour effectuer la navette entre les espaces de stationnement et les sites de réjouissance.

Venez vivre la féerie de Noël à Joliette. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Pour de plus détails, visitez notre site Internet au : www.marchesdenoeljoliettelanaudiere.com

5- Le chauffage au bois : Il suffirait d'une étincelle!

En cette période d'automne, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray vous invite à profiter en toute quiétude de la chaleur et du confort que vous procure votre poêle à bois ou votre foyer. Parce que les pompiers ont votre sécurité à coeur, ils vous rappellent que la prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies.

Choisir un bon appareil

- Choisissez un appareil de chauffage de haute efficacité.
- Assurez-vous que votre appareil de chauffage présente une preuve d'homologation par un organisme accrédité tel que CSA et ULC.

Une installation professionnelle et un bon entretien

- Faites installer votre appareil de chauffage par un entrepreneur qualifié.

- Renseignez-vous sur l'entretien de l'appareil pour vous assurer que vous l'utilisez de façon sécuritaire.
- Gardez un extincteur portatif près du poêle ou du foyer.
- Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Attention à l'accumulation de créosote

- N'utilisez que du bois sec pour éviter l'accumulation de créosote, c'est-à-dire des dépôts formés par la fumée montant dans la cheminée. La créosote est très inflammable.
- Assurez-vous que l'appareil a suffisamment d'air pour que le bois brûle plus proprement et produise moins de créosote.
- Vérifiez régulièrement les tuyaux de raccordement du poêle à bois et de la cheminée, car une accumulation de 3 mm de créosote suffit pour causer un incendie.
- Pour éviter l'accumulation de créosote, faites ramoner votre cheminée au moins une fois l'an par un spécialiste.

L'entreposage des cendres

- Videz régulièrement les cendres et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie.
- Entreposez ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez-le des murs de la maison ou du cabanon, parce que les cendres peuvent rester actives jusqu'à 72 heures.

Pour obtenir de plus amples informations :

André Roberge

Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

450 836-7007, poste 233

450-835-2212 poste 224